

N° D'ORDRE : 2018-078

MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER
E X T R A I T
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Nombre de Conseillers**En exercice : 29**Présents : 22**Pouvoirs : 04**Excusés : 01**Absent : 01**Qui ont pris part**à la délibération : 26**Date de convocation : 29 mai 2018*SEANCE DU 4 JUIN 2018

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – Mme MONTAGNE Françoise – Mme ROURE Simone – M. MARIN Michel – Mme GIOVANNELLI Marie-France – M. BLANC Romain (arrivé à 18h38) - M. LHOMME Bernard – M. KUHLMANN Jean – M. BOUVIER Rémy - M. VENTRE Jean-Claude - Mme DEMIERRE Colette – Mme ROUSSEAU Brigitte – M. TOULOUSE Christian – M. CHAMBELLAND Michel – Mme BALS Fabienne (arrivée à 18h40) - Mme PICHARD Laure – Mme MATHIVET Séverine - Mme ARGENTO Katia – M. PAPINIO Raoul - M. CORNU François - Mme LEVY Séveryn.

Pouvoirs : M. HOEHN Gérard à Mme MONTAGNE Françoise – Mme LABROUSSE Sylvie à M. VINCENT Gilles, Maire - M. GRAZIANI Frédéric à M. BALLESTER Alain – M. COIFFIER Bruno à M. CORNU François.

Absent : M. POUMAROUX Jean.

Excusés : Mme DEFAUX Catherine.

Secrétaire de séance : Mme ARGENTO Katia.

05 – CHOIX DE L'ATTRIBUTAIRE DU MAPA 2018 – 03 RELATIF AU NETTOYAGE MECANISE DES VOIES COMMUNALES

Monsieur le Maire informe Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal qu'il conviendra d'attribuer le marché relatif au nettoyage mécanisé des voies communales.

Ce marché porte sur :

- Le balayage mécanisé et le lavage des voies de la commune ;

- 2 prestations occasionnelles :

1. mise à disposition par ½ journée, d'une balayeuse / laveuse avec son équipage pour le nettoyage mécanisé des espaces publics de la commune et notamment le marché hebdomadaire ou après des manifestations communales.
2. Mise à disposition par journée, d'une balayeuse / laveuse avec son équipage pour le nettoyage mécanisé des espaces publics de la commune et notamment le marché hebdomadaire ou après des manifestations communales.

Ce marché prend effet à compter de sa notification jusqu'au 31/12/2018. Il pourra être reconduit expressément 3 fois un an.

Enfin, il est précisé que ce marché sera transféré de plein droit à la métropole TPM au 1er Janvier 2019.

Cela dit, M. le Maire précise que ce marché a fait l'objet d'une procédure adaptée conformément à l'article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 avec possibilité de négociation avec les 2 premiers candidats.

Une publication a été effectuée au BOAMP, sur e.marchespublic.com et sur le site internet de la commune le 09/04/2018 pour une date de remise des offres fixée au 2 Mai 2018.

Les critères de jugement des offres ont été établis comme suit :

- 60% pour le prix de l'offre
- 40% pour la valeur technique

Il est précisé que :

- 12 dossiers de consultation ont été retirés : FINEDI - AAER PROPRETE - TOTAL - GAZO31 - EQUATION MANAGEMENT - AUBALAYAGE - SOCIETE MULTI SERVICES - ONYX MEDITERRANEE - PEOPLE AT WORK - HAXA NET - PIZZORNO ENVIRONNEMENT - BRONZO.

- 1 offre a été remise à la Mairie de Saint-Mandrier-sur-Mer dans les délais. (Offre dématérialisée).

Au vu de l'analyse des offres, la commission commande publique réunie le 4 Juin 2018 a donné un avis favorable à l'attribution dudit marché à la Société ONYX MEDITERRANEE – 783 Avenue Robert Brun – ZI du Camp Laurent – 83507 LA SEYNE SUR MER CEDEX :

- Prestation de base : 99 781.00 € H.T
- Prestation occasionnelle n°1 : 653,00 € H.T
- Prestation occasionnelle n°2 : 1245,00 € H.T

Le Conseil Municipal délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire ;
- VU le Code Général des Collectivités ;
- VU la réunion de la Commission de la Commande Publique en date du 4 juin 2018.

DECIDE A L'UNANIMITE

- D'entériner le choix de la Commission Publique en date du 4 juin 2018 pour le MAPA relatif au nettoyage mécanisé des voies communales du candidat suivant :

Société ONYX MEDITERRANEE – 783 Avenue Robert Brun – ZI du Camp Laurent – 83507 LA SEYNE SUR MER CEDEX :

- Prestation de base : 99 781.00 € H.T
- Prestation occasionnelle n°1 : 653,00 € H.T
- Prestation occasionnelle n°2 : 1245,00 € H.T

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 5 Juin 2018, pour extrait conforme.

Signé : Le Maire,

Gilles VINCENT